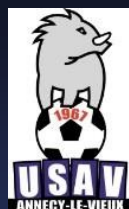


DOSSIER D'INSCRIPTION CLASSE FOOT COLLÈGE SAISON 2019/2020



De la 6^{ème} à la 3^{ème}



UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

Complexe Sportif d'Albigny : 6 Rue du Pré Vernet - 74940 Annecy-Le-Vieux

Tél : 06 73 92 03 21 Mail : usav@usav.fr Site : www.usav.fr

CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANECY-LE-VIEUX

1. ORGANISATION ET INFRASTRUCTURES

2. CLUB SUPPORT ET COLLÈGES

3. OBJECTIFS DE LA CLASSE FOOTBALL

4. ORGANIGRAMME TECHNIQUE

5. PROCÉDURES D'ADMISSION ET DE FONCTIONNEMENT

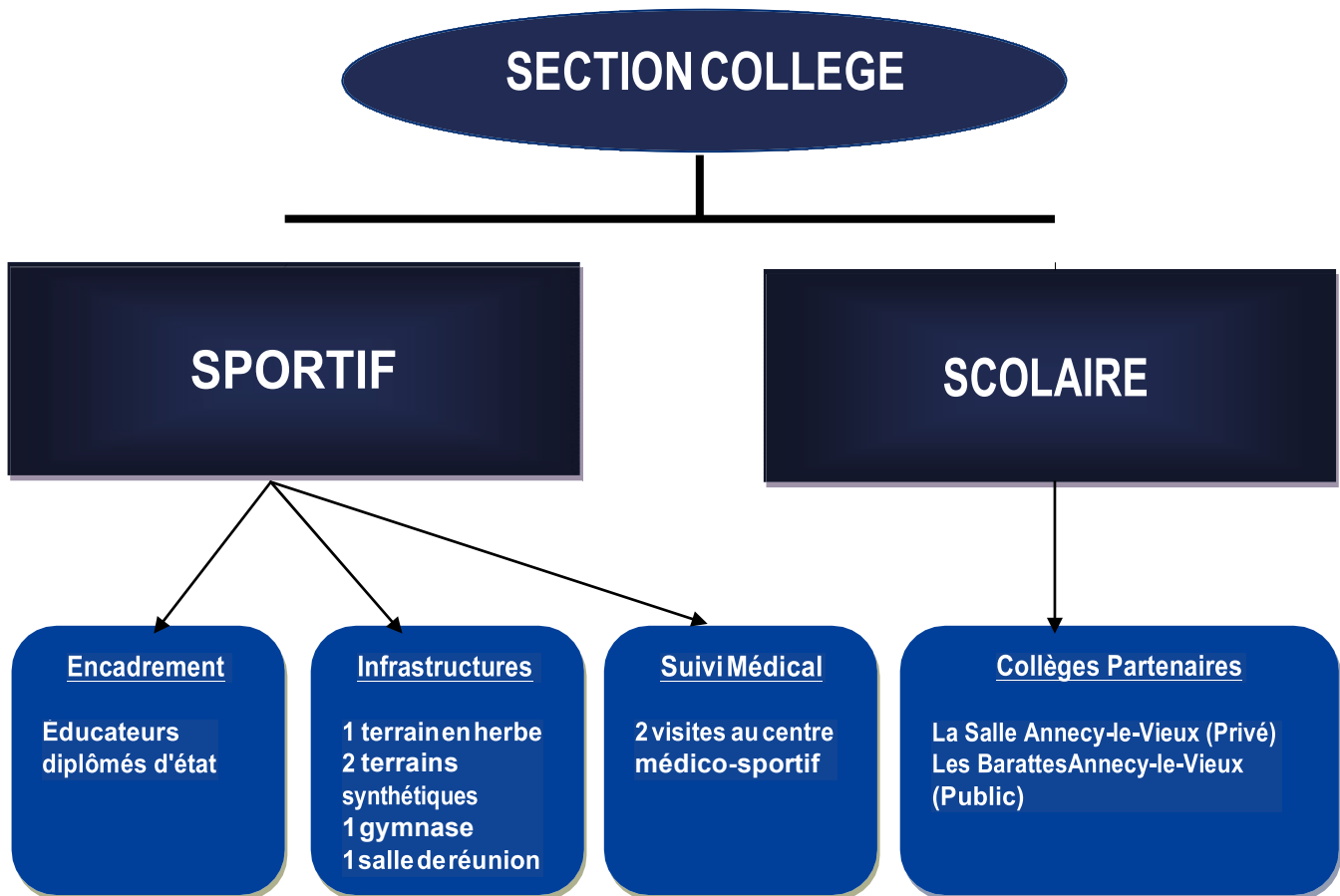
6. CONCOURS 2019

7. DOCUMENTS D'INSCRIPTION



CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANECY-LE-VIEUX

1. ORGANISATION ET INFRASTRUCTURES



CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

2. CLUB SUPPORT ET COLLÈGES

CLUB SUPPORT

Le club support est l'US ANNECY-LE-VIEUX.



L'US ANNECY-LE-VIEUX compte environ 500 licenciés de la catégorie U7 aux Vétérans (Garçons et filles).

Le club, dans le cadre de son projet sportif, a mis en avec l'aide de 2 structures scolaires, des classes à horaires aménagés au collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

LES COLLÈGES

Collège public « LES BARATTES » à ANNECY-LE-VIEUX



Collège privé « LA SALLE » à ANNECY-LE-VIEUX – 7 Chemin du Bray - 04 50 23 46 13

directioncollege@lasalleannecylevieux.fr

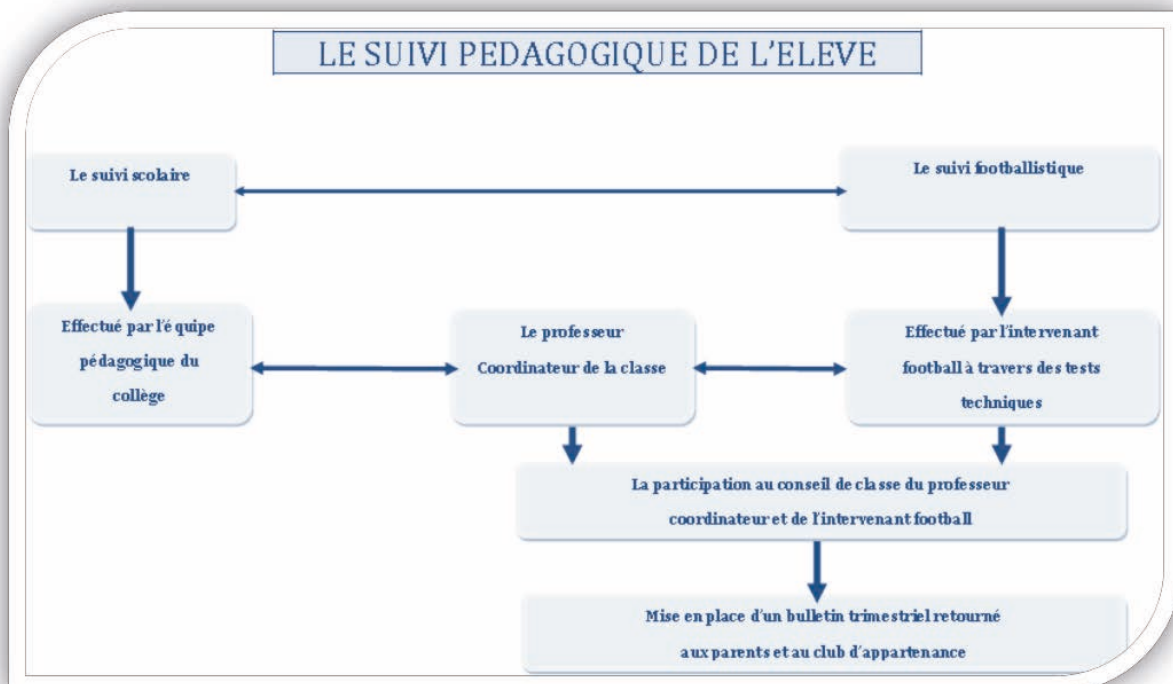
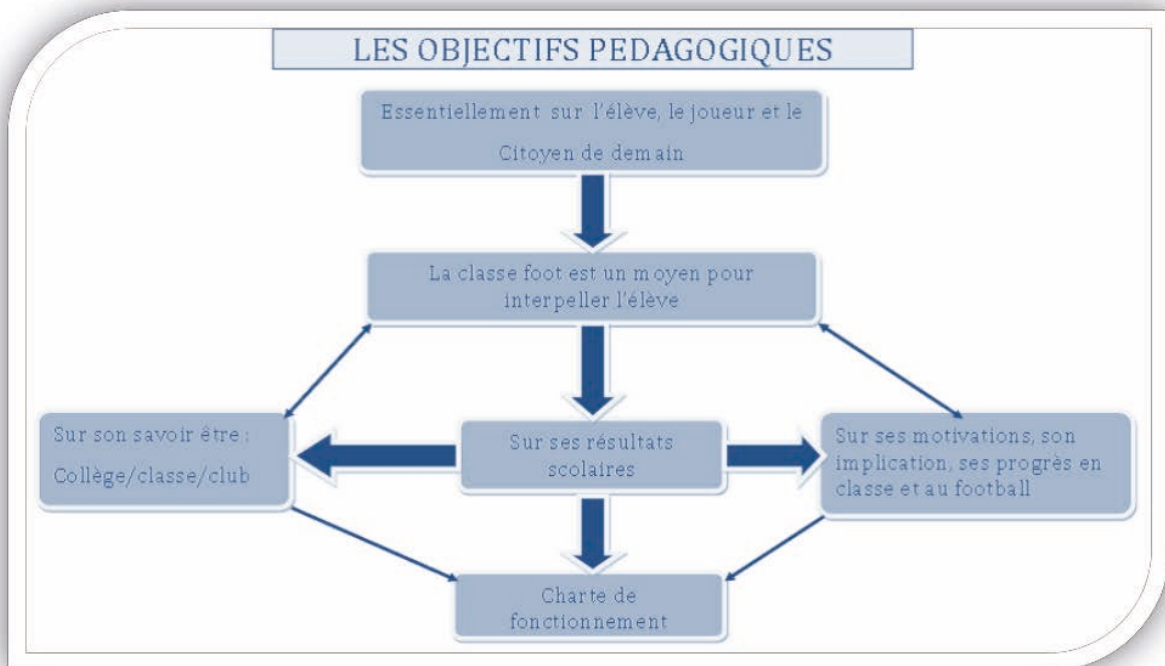


CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANECY-LE-VIEUX

3. OBJECTIF DE LA CLASSE FOOTBALL

Participer au développement global du jeune :

- Épanouissement personnel ;
- Réussite scolaire ;
- Aptitudes footballistiques.



CLASSE FOOTBALL

UNION SPORTIVE D'ANECY-LE-VIEUX

S E M A I N E T Y P E		Matin	Après-midi
	Lundi	Cours	EPS & Cours
	Mardi	Cours	Cours & Séance Classe Foot
	Mercredi	Cours	Séance Club
	Jeudi	Cours	Cours & Séance Classe Foot
	Vendredi	EPS & Cours	Cours & Séance Club
	Samedi	Repos	Repos ou Match
	Dimanche	Repos	Repos ou Match

VOLUME HEBDOMADAIRE

EPS : 3 heures

CLASSE FOOT : 3 heures

CLUB : 3 heures

MATCH : 2 heures

TOTAL : 11 heures / semaine

Un système organisé dans le respect de l'intégrité du jeune avec une alternance entre le travail scolaire, la pratique sportive et la vie de famille : une organisation de son temps de vie favorisant son développement global.

Le suivi scolaire et éducatif

- Des membres de l'équipe technique participent aux conseils de classe des élèves de la section et attribue une appréciation trimestrielle.
- Les élèves s'engagent à suivre la totalité des heures d'EPS, à participer aux compétitions UNSS ou UGSEL et à manifester un comportement ayant valeur d'exemple vis-à-vis de leurs camarades, en particulier lors des séquences d'EPS (Charte de la classe foot).
- Un suivi trimestriel global avec les familles.
- Tout élève dont le travail scolaire et sportif et/ou le comportement ne serai(en)t pas satisfaisant(s) pourra être exclu(e) de la section (par la commission l'ayant admis).
- Sauf cas exceptionnel examiné par la commission, lors d'un redoublement, les élèves ne bénéficieront pas d'un horaire aménagé et rejoindront leur collège de secteur.
- Des contacts permanents avec les professeurs principaux et le professeur d'EPS en charge de la coordination avec le club support.

Les objectifs sportifs

En tant que pratiquant :

Développement des capacités perceptives et décisionnelles. Développement technique, psychomoteur et athlétique.

En tant que futur pratiquant : Devenir responsable de sa pratique sportive. Développement de compétences socio-éducatives.

En tant qu'aide à la pratique : Rôles d'arbitre, de gestionnaire de matériel...

CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANECY-LE-VIEUX

4. ORGANIGRAMME TECHNIQUE



Contact : section-sportive@usav.fr

CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANECY-LE-VIEUX

Candidature et Admission

Le dossier de présentation de la classe foot et la procédure de pré-inscription (en ligne) sont disponibles auprès de :

- L'US ANECY-LE-VIEUX : à demander à l'adresse suivante: section-sportive@usav.fr
- **Le District de football** : à télécharger sur le **Site Internet du District** : <http://hautesavoie-paysdegex.fff.fr>, rubrique « FOOT-ETUDES »

Les candidat(e)s sont admis(es) après avoir été sélectionné(e)s au niveau sportif et médical, et après examen de leur dossier scolaire par une Commission d'admission comprenant des représentants de l'établissement et de la classe foot.

Il convient de noter que les élèves souhaitant rejoindre la classe football ne sont pas dans l'obligation de signer au club de l'USAV.

Sélection au niveau sportif

• **6^{ème} / 5^{ème} - Mercredi 22 Mai 2019 (14h00 – 17h00)**: Tests physiques et techniques – matchs à effectifs réduits et match à effectif global. Intervention de *cadres et éducateurs du District de Haute-Savoie et Pays de Gex* et du club support (U.S. Anecy-Le-Vieux).

• **4^{ème} / 3^{ème} - Mercredi 22 Mai 2019 (14h00 – 17h00)**: Tests physiques et techniques – matchs à effectifs réduits et match à effectif global. Intervention de *cadres et éducateurs du District de Haute-Savoie et Pays de Gex* et du club support (U.S. Anecy-Le-Vieux).

Sélection au niveau scolaire

Examen du dossier scolaire par une commission présidée par le chef d'établissement et composée d'enseignants et de responsables sportifs qui aura lieu mi-mai 2019.

NB : Le passage en classe supérieure au niveau scolaire sera validé par le conseil de classe et au niveau sportif par les éducateurs en charge de la classe football.

Dérogation et affectation

Une demande de dérogation de la carte scolaire est obligatoire pour les élèves résidant hors du secteur du collège des Barattes. Formulaire à demander à l'établissement d'origine

(MOTIF N°6 : élève devant suivre un parcours scolaire particulier).

Pour l'entrée en 6^{ème} cette demande est à effectuer dans le cadre de la procédure informatisée "AFFELNET"

Les élèves qui choisissent le collège de la Salle doivent solliciter un rendez-vous avec le chef d'établissement au plus vite.

Un choix limité d'options

- En 6^{ème}, l'enfant doit opter obligatoirement pour l'anglais en langue vivante 1.

- En 4^{ème}, cet aménagement horaire ne permet pas d'opter pour l'Allemand en langue vivante 1 et Latin en option.

CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANECY-LE-VIEUX

LE TRANSPORT DES ÉLÈVES SERA ASSURÉ PAR LE CLUB À PARTIR DU COLLEGE JUSQU'AU LIEU D'ENTRAINEMENT.

LORS DE LA PÉRIODE HIVERNALE LA CLASSE FOOTBALL DISPOSE DE GYMNASES



CLASSE FOOTBALL

UNION SPORTIVE D'ANECY-LE-VIEUX

6. CONCOURS 2019

DATES ET HORAIRES

Pour les 6^{ème} 5^{ème} Mercredi 22 mai 2019 de 14h00 à 17h00

Pour les 4^{ème} 3^{ème} : Mercredi 22 mai 2019 de 14h00 à 17h00

Rendez-vous au stade d'Albigny à Annecy-le-Vieux.

DEROULEMENT DU CONCOURS

- Accueil / Échauffement.
- Tests / jeux réduits / Matches

EPREUVES

- Tests Physiques et techniques
- Matches à effectifs réduits.
- Match

TEST	6 ^{ème} et 5 ^{ème}	4 ^{ème} et 3 ^{ème}
JONGLAGES	30 / 30 / 20	50 / 50 / 50
VITESSE	Course brisée 20 M	
CONDUITE	Conduite de balle en 8	
DETENTE	Détente horizontale	

JURY FOOTBALL

Le jury sera présidé par le Conseiller Technique Fédéral ou un de ses représentants et composé d'éducateurs Brevetés d'État, membres de la Commission Technique du District, des éducateurs du club support et des coordinateurs des collègues.

ADMISSION

Après le concours football, un classement des joueurs(es) présent(e)s sera établi. Ce classement sera transmis au Jury d'admission pour examiner chaque dossier retenu suite au concours sportif.



CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

7. DOCUMENTS D'INSCRIPTION

1. Photocopie lisible des bulletins scolaires de l'année 2018/2019 (ceux des deux premiers trimestres)
2. Photocopie recto-verso de la licence de football de la saison en cours.
3. Un chèque de 15€ pour les frais d'inscriptions administratifs.
4. Autorisation parentale et médicale signée.
5. Formulaire d'inscription à renseigner en cliquant sur le lien suivant :
<https://goo.gl/forms/U8daKOcxMj9a8t0d2>

**La date d'inscription est fixée au
Mercredi 1 Mai 2019**

**US ANNECY-LE-VIEUX
CLASSE FOOTBALL
6 RUE DU PRÉ VERNET - ANNECY-LE-VIEUX
74940 ANNECY LE VIEUX**



AUTORISATION PARENTALE ET MÉDICALE

CLASSE FOOTBALL SAISON 2019/2020

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné :

Autorise mon enfant:

À participer au concours de la classe football qui aura lieu au stade d'Albigny

Le Mercredi 22 Mai 2019

Je dégage de toute responsabilité les organisateurs du rassemblement en cas de non-respect, par mon enfant, du règlement intérieur du Concours.

Signature du représentant légal :

AUTORISATION MÉDICALE

En cas d'urgence, j'autorise les responsables de la journée à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon enfant, et à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Je certifie que mon enfant a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le rappel datant de moins de 5 ans)

N° de sécurité sociale des parents :

Si allergies à certains médicaments, le préciser :

.....

Personne à prévenir en cas d'urgence:

Nom et Prénom :

Téléphone :

.....

.....

.....

.....

Le représentant légal

Signature